



## Bibliothèque

♦ **Mercredi 9 et 23 novembre / 7 décembre :** Atelier « Papote, tricote, grignote » à partir de 14h à la bibliothèque. Entrée libre.

♦ **Vendredi 2 décembre :** **Bébés lecteurs à 10h00** à la bibliothèque. Ouvert à tous les p'tits bout'choux et leurs accompagnateurs (trices). Entrée libre. Thème « Bientôt l'hiver »

♦ **Du 21 au 30 novembre :** **Sensibilisation sur les violences conjugales, sexuelles et sexistes, intra-familiales.** Livres, documentation, affiches seront à disposition du public.

♦ **Journée internationale « Elimination des violences à l'égard des femmes »** le vendredi 25 novembre.

**Bienvenue à Milène DELAMAIRE-PELTIER.** Milène, bibliothécaire, arrivera le 2 novembre à la bibliothèque municipale de Gaël.

Elle sera en lien avec l'équipe des bénévoles actuellement en place.

Jusqu'en décembre, Isabelle Juin l'accompagnera dans sa prise de fonction en lui présentant les lieux, les animations prévues jusque la fin de l'année ainsi que les accueils de classe.

Les horaires restent inchangés.

## Animations

### ♦ Club de l'amitié

**Mercredi 2 novembre :** Club avec les activités habituelles.

**Vendredi 4 novembre :** Concours de belote.

**Mardi 15 novembre :** Club avec les activités habituelles.

**Jeudi 17 novembre :** Séance cinéma à St Méen.

**Samedi 19 novembre :** Repas de fin d'année.

### ♦ Concert

**Dimanche 6 novembre :** Concert avec le groupe « Mooncoin » à l'église du Bran en Gaël à 15h00.

Groupe de musique irlandaise. Entrée libre.



## Animations

### ♦ Idées à coudre.

**Les mardi 8 et 22 novembre :** Atelier couture à la salle des associations à 20h00.

Vous voulez apprendre à coudre, vous perfectionner, trouver des conseils et des idées à coudre ?

Venez nous rejoindre tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois, toute l'année de 20 h 00 à 22 h 30 Salle des Associations à Gaël.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le mardi 20 septembre dernier et les adhérents ont eu plaisir à se réunir pour faire le point sur l'année écoulée et parler des futurs projets qui leur tiennent à cœur.

La cotisation a été maintenue à 20 € par an, pour 24 ateliers couture.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et découvrir notre association. Vous y serez reçus chaleureusement.



### ♦ Comité des Fêtes.

**Samedi 12 Novembre :** Le comité des fêtes de Gaël organise une **soirée raclette** à la salle des fêtes à partir de 19h30 suivie d'un **bal dico** avec DJ VINCENT à partir de 23h30.

**Kir offert, raclette, pommes de terre, salade, dessert.**

**Tarifs : 14€/adulte - 6€/enfant.**

Les tickets sont disponibles au Poppy's et auprès des membres du comité des fêtes (Jean-Marc 06.76.79.57.62 ou Jérémy 06.31.94.80.92).



### ♦ Le comité des fêtes de Gaël recherche des bénévoles.

Mobilisez vous pour faire vivre votre commune, organiser des manifestations demande l'investissement de chacun. Afin de nous développer, nous faisons appel à la population pour venir nous rejoindre. Vous avez un peu de temps à nous consacrer pour la vie de votre commune ?

Rejoignez nous - Jean-Marc Jouan 06 76 79 57 62



### ♦ La Révolution du partage

**Dimanche 13 novembre** : Foire aux livres avec sa buvette et ses galettes saucisses l'après-midi, sous le préau du centre culturel.

Emplacements gratuits.

Infos et résa avec Seb au 07.83.67.59.86 ou en direct à la recyclerie.



### ♦ Retrouvailles Classes 2

**Samedi 3 décembre : Soirée retrouvailles** à la salle des Fêtes de Gaël à partir de 19h30. (Prévoyez vos couverts);

Tarifs : 5€/adulte - 3€/ enfant.

Réservations au 06.24.70.38.43 ou dans les commerces de Gaël avant le 19/11/2022.



## Collecte des bacs jaunes

**Les lundis 14 et 28 novembre.**

**Les samedi 12 et vendredi 25 novembre.**

(Uniquement les lieux-dits : La Haie Gaël, La Haute Lande, La Rue es Sage, La Ville Germain, La Ville Toussaint).

## Informations communales

### ♦ Horaires des messes

**Dimanche 20 novembre** : Messe à Gaël à 10h30.

Tous les **mercredi** à 11h00.

### ♦ Les énergies décarbonées - Concertation citoyenne.

**Mardi 8 novembre** à 19h00 à la salle polyvalente de Gaël.

M. le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à une concertation citoyenne afin d'avoir votre avis sur Les énergies décarbonées.

Intervention de M. Grégory KERHOANT Conseiller en Energie renouvelable au SDE 35 (Fait partie du réseau « Les générateurs »)



### ♦ Cérémonie du 11 novembre : Dimanche 13 novembre

10h30 : Rassemblement au monument aux Morts du Bran .

11h15 : Rassemblement au monument aux Morts de Gaël. Lecture de lettres de Poilus par des enfants gaëlites. Dépôts de gerbes.

Un vin d'honneur sera servi à la salle des associations à l'issue de ce cérémonial.

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie.



## Informations communales

### ♦ Lutte contre les violences faites aux femmes

Les élu.e.s de Gaël travaillent avec le réseau de Brocéliande sur cette thématique. Parler des violences c'est parler des violences au sein du couple, des violences sexuelles, du harcèlement, des outrages sexistes, des mutilations sexuelles féminines, du mariage forcé, du système prostitutionnel. Cette année la mairie a fait le choix de débiter une sensibilisation sur les violences conjugales. En France, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Prévenir ces violences c'est aussi commencer dès le plus jeune âge à parler d'égalité, de respect de l'autre, de la vigilance des mots qui peuvent blesser. La bibliothèque a sélectionné pour vous des ouvrages que vous pouvez venir découvrir et emprunter.

En guise de marque-page vous pourrez également repartir avec un outil intitulé Le violentomètre qui permet de mesurer si la relation de couple est basé sur le consentement ou la violence. Cet outil peut également être transposable dans la manière dont chacun entretient des relations à l'autre.

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>



### ♦ Modification des horaires d'éclairage public:

Face à la crise énergétique, la municipalité comme les foyers de tout à chacun expérimente des nouveaux modes de consommation d'énergie afin d'anticiper l'augmentation de la dépense de la facture d'électricité. Les horaires d'éclairage public ont déjà été partiellement modifiés. Ces nouveaux horaires ont été réfléchis afin d'assurer un éclairage pour les enfants se rendant dans les différents établissements scolaires du territoire et empruntant les cars scolaires. Conscient du désagrément que cela peut causer à certains, la réflexion du plus grand nombre est celle qui a motivé le choix de ces horaires. À consommation égale, après échange avec le fournisseur d'électricité, il nous a été notifié une augmentation de facture de 50 % pour 2023.

Par délibération du 12-04-2018, le conseil municipal a voté la mise en place d'une convention avec les commerçants itinérants qui prévoit un droit de place de 10€/mois pour l'utilisation de l'électricité publique. Elle prévoit une exonération les 6 premiers mois d'activités. Les commerçants concernés ont été contacté à l'époque de la mise en place de cette convention et n'ont pas émis d'objection ni sur la légitimité de cette convention ni sur le montant. Aucun droit de place n'est demandé aux commerçants ambulants de Gaël s'ils n'utilisent pas l'électricité.

**Bibliothèque** : 16 rue lieutenant Guillard – 35 290 GAËL

**Horaires** : mardi et vendredi : 16h00 à 18h00

mercredi : 14h30 à 18h00

samedi : 10h00 à 12h30

**Cantine** : 02.99.07.74.47



## Entreprise

♦ **Nouveau à Gaël : Energéticienne, magnétiseuse, soin Reiki USUI.**  
**Anne-Noëlle LESAIGE - 07.89.98.99.19 - [www.annenoellelesaige.com](http://www.annenoellelesaige.com)**  
énergéticienne (Soins sur rendez-vous.)

**Le soin énergétique** est une thérapie douce, naturelle, qui s'inscrit dans un programme de mieux être en complément de la médecine traditionnelle. Il permet d'évacuer les énergies négatives, d'éliminer les blocages responsables des douleurs et des maladies et de faire circuler l'énergie librement dans notre corps physique et dans nos corps subtils.

**Le magnétisme** est une pratique qui consiste à toucher de façon directe ou indirecte le corps énergétique d'un patient.

**Le Reiki** est une méthode de soins permettant la remise en contact de l'énergie universelle et de notre propre force vitale dans le but d'éveiller un processus dynamique de guérison. Une séance reiki permet donc un rééquilibrage des énergies du corps et de l'esprit en intervenant sur le champ vibratoire de la personne par simple imposition des mains sur les différentes parties du corps.

## Retour sur ...

♦ **Questionnaire « Analyse des Besoins Sociaux »**

Pas moins de 26 % des foyers de Gaël ont répondu au questionnaire diffusé au mois d'août en même temps que le Gaël infos. Les

membres du CCAS remercient la population pour sa participation active. Le travail d'analyse et de croisée des données avec les chiffres de l'Insee, du Trésor public de la CAF et de la MSA... a déjà commencé. Comme convenu une analyse complète paraîtra dans le bulletin municipal une fois que cette dernière aura été validée par le conseil d'administration du CCAS.

## Conseil Municipal du mardi 4 octobre 2022

### Entretien des chemins - Programme travaux 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les travaux complémentaires pour un montant global de 16 315,20 € TTC.

### Pôle médical : attribution d'un lot de travaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue le lot 8 Peinture, à l'entreprise Piedvache de Caulnes pour un montant de 8 726.60 € TTC.

### Amendes de police - Accord de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la subvention de 5 666 € au titre des amendes de police 2021 pour les travaux d'aménagement de la rue GAEL Villacoublay.

### Finances : Admission en non-valeur

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 15 voix pour, valide l'annulation d'un titre de 50 € émis en 2016 sur le budget SPANC et celui de factures de cantine de 2017 et 2018 pour un montant de 167,40 €, les débiteurs étant décédés.

### Acquisition d'un véhicule pour les services techniques

Le conseil municipal, avec 3 abstentions et 13 voix pour, valide l'achat d'un véhicule pour les services techniques au prix de 13 880.00€ TTC.

### Aides pour acquisition achat trottinette ou vélo à assistance électrique

Le conseil municipal est appelé à réfléchir sur l'opportunité et les modalités d'aides pour l'acquisition de trottinette électrique et/ou de vélo à assistance électrique.

### Modification tableau des effectifs

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 15 voix pour, valide le nouveau tableau des effectifs qui supprime 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine, 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 23/35<sup>ème</sup> et 1 poste d'adjoint technique à 7/35<sup>ème</sup> et crée 1 poste d'adjoint technique à 20/35<sup>ème</sup> et 1 poste adjoint technique à 19/35<sup>ème</sup>.

### Personnel communal : Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise en place du RIFSEEP pour les agents de la commune à compter du 01/11/22.

### Achat de cendriers extérieurs

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 15 voix pour, valide le principe d'achat de cendriers extérieurs. Le modèle présenté existant à des prix inférieurs le fournisseur sera choisi ultérieurement.

### Aide aux repas restaurant scolaire de Saint-Méen-Le-Grand et Mauron

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la participation de 0,50€/repas pour les repas pris aux cantines municipales de St Méen le Grand et Mauron pour les collégiens domiciliés à Gaël.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet :

[www.mairie-gael.bzh](http://www.mairie-gael.bzh)

Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse [mairie.gael@orange.fr](mailto:mairie.gael@orange.fr)

## Réunion ordinaire (suite)

### Extension réseau assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de travaux d'extension du réseau assainissement collectif rue de la Croix de la Chesnaie pour un montant de 36 458.76 € TTC.

### Demande de subvention JSP

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le versement d'une subvention à l'école des jeunes sapeurs-pompiers et avec 10 voix pour valide le montant de 100€.

### Vœu à l'initiative de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité d'Ille & Vilaine dans le cadre la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le vœu de l'association des maires et présidents d'intercommunalité d'Ille et Vilaine qui sera transmis à la 1<sup>ère</sup> Ministre concernant la demande au retour à un tarif réglementé ou plafonné des tarifs de l'énergie pour les collectivités territoriales et la prise en compte dans la loi de Finances pour 2023 d'une indexation minimale du panier de ressources des collectivités tant sur les valeurs locatives que sur l'enveloppe globale de DGF pour prendre en compte la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

### Chauffage dans les bâtiments communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la limitation du chauffage à 21°C à l'école et à 20°C dans les autres bâtiments publics.

### Modification de l'éclairage public :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de réduction de l'amplitude de l'éclairage public.

## Territoires zéro chomeur

♦ « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Mobilisons-nous pour faire de l'emploi un droit !

### Mardi 8 novembre :

**De 11h00 à 16h00 stand d'information à la mairie de St Méen le Grand.** La commune se lance dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue durée, un projet qui vise à en finir avec la privation d'emploi. Qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ? Comment vous impliquer dans le projet ?

**20h30 : Projection débat autour du documentaire « Nouvelle Cordée » au Cinéma le Celtic.** C'est l'histoire de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue durée », quia été lancée dans l'agglomération de Mauléon (Deux-Sèvres) en 2015. Un film de Marie-Monique Robin qui montre qu'il est possible de concilier solutions de fins de mois et de fin du monde. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.



## Divers



**Banque Alimentaire**

♦ Comme les années passées, la collecte des Banques Alimentaires se déroulera les 25 et 26 novembre prochains dans les 3 magasins de St Méen le grand.

Pour réaliser cette collecte l'association "groupe solidarité rencontre" recherche des bénévoles.

Il faut constituer une liste de 60 bénévoles pour les 2 jours ; 5 plages horaires de 2 heures (9H/11H , 11H/13H , 13H/15H, 15H/17H, 17H/19H).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter M. OLIVIER Philippe au 02/99/09/43/59 ou le 06/37/83/60/19.

Prochaine parution le 25 novembre. Dépôt des articles avant le 18 novembre.

## PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

**1er novembre : ESNAULT à Gaël.**

**6 novembre : MONTAUDOIN à St Méen le Grand.**

**11 novembre : ROUAULT à Montauban de Bretagne.**

**13 novembre : BILLON HELEUX à Romillé.**

**20 novembre : CARIOU à Breteil.**

**27 novembre : DEBROCELIANDE à Bréal sous Montfort.**

## INFIRMIERS

Mme AUVE et M. JAUNAY  
02.99.07.76.15

## DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

**Lundi :** 08h30-12h00  
13h30-18h00

**Mercredi :** 08h30-12h00  
13h30-18h00

**Samedi :** 08h30-12h30  
13h30-17h30

## AMBULANCES-TAXIS

Ambulances Taxis LEVREL  
02.99.09.53.54

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

## CARS ILLENOO

**Horaires du 29/08/22 au 02/01/23 :**

*De Gaël Eglise vers Rennes :*

Du lundi au vendredi : 6h17.

Du lundi au samedi : 6h52, 13h30.

*De Rennes gare routière vers Gaël :*

Du lundi au vendredi : 16h30, 17h15.

Du lundi au samedi : 12h15, 18h15.

Mercredi : 12h50

Samedi : 16h30, 17h15

## NAVETTE RIV

**Horaires à compter du 21 septembre 2021 :**

*Ligne Ploërmel > Montauban (gare)*

Du lundi au vendredi - Gaël : 7h15 / 18h12.

*Ligne Montauban (gare) > Ploërmel*

Du lundi au vendredi : Gaël : 8h02 / 19h02.

## SPA

02 99 59 32 74

5A rue Roland Doré – 35000 Rennes

**Directeur de la publication :**

**Denis LEVREL, Maire de Gaël**

**Coordination, rédaction,**

**mise en page, distribution :**

**V. Destruhaut, F. Unterdorfel,**

**L. Le Roy.**

**Mairie de Gaël**

**Photos-illustrations :**

**Mairie de Gaël**

**Impression : 400 exemplaires**